

BUDGET 2001-2002

**300 MILLIONS DE DOLLARS POUR UNE OFFENSIVE
MAJEURE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION**

Québec, le 29 mars 2001 – La vice-première ministre et ministre d'État à l'économie et aux finances, M^{me} Pauline Marois, annonce dans le **Discours sur le budget 2001-2002** les différents éléments de l'offensive engagée par le gouvernement contre la pauvreté et l'exclusion. Le gouvernement injecte 300 millions de dollars en faveur des plus démunis, en prenant trois décisions majeures : d'abord, il augmente les prestations d'aide sociale dès juin prochain, ensuite il crée le Programme « Action emploi » et finalement, il met en place une réserve pour la solidarité sociale.

M^{me} Marois a souligné que ces initiatives illustrent l'importance que le gouvernement accorde à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. « Nous y mettrons la même énergie et la même détermination qu'à la lutte contre le déficit . »

L'augmentation des prestations sociales dès juin 2001

Le gouvernement procédera, dès juin prochain, à une augmentation de 2,5 % des prestations d'aide sociale des ménages considérés aptes à l'emploi. La majoration des prestations mensuelles variera de 12 \$ à 23 \$, selon la composition du ménage. Cette mesure, qui représente un soutien de 102 millions de dollars au cours des trois prochaines années, bénéficiera à 250 000 ménages. Pour ce qui est des 120 000 autres, qui sont composés de personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi, ils bénéficient déjà de la clause d'appauvrissement zéro convenue au Sommet de Montréal. Tous les 1^{er} janvier, leurs prestations sont ajustées en fonction du coût de la vie.

**Un nouveau programme pour les prestataires d'aide sociale,
« Action emploi »**

La ministre a ensuite annoncé qu'afin de favoriser le retour au travail des prestataires d'aide sociale, le gouvernement crée un nouveau programme, « Action emploi ». Après « Destination emploi », et « Solidarité jeunesse »

qui s'adresse au moins de 21 ans, ce nouveau programme vise les prestataires à l'aide sociale depuis trois ans qui se trouveront un emploi à temps plein.

Le programme est généreux, puisque le bénéficiaire d'« Action emploi » recevra un supplément de 390 \$ par mois la première année, de 260 \$ par mois la deuxième et de 130 \$ par mois la troisième. C'est ainsi que, grâce au supplément versé par le gouvernement, un prestataire travaillant au salaire minimum verra sa rémunération passer de 10 536 \$ à 14 105 \$.

Une réserve pour la solidarité sociale

Enfin, le gouvernement crée une réserve pour la solidarité sociale, d'un montant de 100 millions de dollars, constituée à même les excédents dégagés en 2000-2001 grâce à la bonne gestion des finances publiques. Cette réserve servira à mettre en œuvre de nouvelles initiatives de solidarité sociale et de lutte contre la pauvreté, notamment en matière de logement social.

Le soutien aux services à domicile

D'autres mesures annoncées dans le **Discours sur le budget 2001-2002** contribueront également directement à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

M^{me} Marois annonce en effet que le financement accordé au réseau d'entreprises d'aide domestique est dorénavant accordé sur une base permanente, et porté à 32 millions de dollars par année. Depuis 1997, cet appui, qui profite notamment aux personnes âgées et démunies, a permis de créer 103 entreprises d'économie sociale et 3 800 emplois. La mesure représente un investissement dans le développement de l'économie sociale de 96 millions de dollars au cours des trois prochaines années.

Dans le budget 2001-2002, le gouvernement accentue également les efforts visant à réduire le décrochage scolaire et à améliorer les services aux jeunes et à leurs familles.

La lutte engagée par le gouvernement

Dans le **Discours sur le budget 2001-2002**, M^{me} Marois a rappelé que le Québec forme depuis longtemps l'une des sociétés les plus progressistes en Amérique du Nord : « La redistribution de la richesse est une priorité du gouvernement, que je partage sans réserve. Le budget que je présente aujourd'hui est ainsi un budget d'espoir et d'équité, qui marque concrètement

la volonté du gouvernement de poursuivre une lutte vigoureuse contre la pauvreté et l'exclusion .»

Elle a poursuivi en précisant : « L'emploi représente encore et toujours le meilleur moyen d'atteindre cet objectif. À cette fin, notre gouvernement continuera à mettre en place des points d'appui comme le Programme Action emploi pour les personnes sans travail. »

– 30 –

Source : Nicole Bastien
Attachée de presse
Cabinet de la vice-première ministre et
ministre d'État à l'Économie et aux Finances
Tél. : (418) 643-5270 ou (514) 499-2551
www.finances.gouv.qc.ca